

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 6 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois le six avril à vingt-heure trente, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. MOURET Alexis et après convocations régulièrement faites à domicile le 30 mars 2023.

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	13	Votants :	19

**Présents :** Mrs - Mmes : MOURET Alexis - CANOVAS Françoise - CROS Jérôme - VISTE- ESTIEU Muriel - SEGUIER Christian - BERNARD- BERMOND Delphine - CARME Cédric - VIDAL Alain - GIMENO Nicole - NEGRE Magali - CATHALA-SUC Nicole -FABRE Claude -MAFFRE Xavier -

**Absent :** /

**Ont donné pouvoir :** Patricia KESZNER à Jérôme CROS - Jérémy ALQUIER à Christian SEGUIER - Martine BETEILLE à Xavier MAFFRE - Anthony DURAND à Magali NEGRE - JULIE DURAND à Muriel VISTE ESTIEU - Francisco GIL COSTA à Claude FABRE

**Secrétaire de séance:** Cédric CARME

**OBJET : AIDE AUPRES DE LA MJC POUR LE REAMENAGEMENT DE LA SALLE  
« MULTI'ART »**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'afin de permettre aux enfants ainsi qu'aux associations locales de bénéficier d'un lieu plus adapté aux diverses manifestations, la salle multi « art » va être réaménagée, notamment le coin cuisine avec achat d'équipements professionnels (un lave-vaisselle, 2 bacs de plonges).

Le montant total de tout ce matériel et de la mise en service s'élève à 5 235,20 €.

Le Maire explique qu'une aide a été demandée auprès du Crédit Agricole pour un montant de 1800 €.

Le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE d'adopter cette dépense pour ces besoins de matériel pour un montant de 5 235.20 €

Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 6 avril 2023

Le Maire  
Alexis MOURET



Acte rendu exécutoire après télétransmission en préfecture et publication le 7 avril 2023